

## Le fonctionnement en un coup d'œil

### Avantages à utiliser le prêt REER

- Moyen simple et rapide d'augmenter les cotisations à son REER ou à celui de son conjoint
- Remboursement mensuel adapté à son budget
- Prêt remboursable en tout temps
- Possibilité d'investir dans un très grand choix de fonds de placement
- Capitalisation des rendements à l'abri de l'impôt en vue d'un revenu de retraite supérieur



### Taux d'intérêt

Pour connaître les taux en vigueur, visitez [ia.ca/pret-reer](http://ia.ca/pret-reer).

### En bref

#### Cotisations visées

- Cotisations pour l'année courante
- Cotisations antérieures inutilisées

#### Montant autorisé

1 000 \$ à 50 000 \$

#### Comptant

Aucune exigence de comptant

#### Prêt

##### Individuel

L'emprunteur verse la totalité de la cotisation dans son REER.

##### Conjoint

L'emprunteur verse une partie ou la totalité de la cotisation REER dans le REER de son conjoint (signature du conjoint requise à titre de coemprunteur).

### Options d'investissement

Toutes les options d'investissement des séries disponibles à la vente sont offertes.\*

#### Maximum 75 % dans les fonds plus volatils

- Fonds d'actions américaines et internationales
- Fonds spécialisés

#### Date d'effet du prêt

La date d'effet du prêt correspond à la date d'approbation de la demande au siège social (une demande dûment remplie favorise une approbation rapide).

#### Fréquence d'envoi du relevé

Envoi annuel en date du 31 décembre de chaque année

\*Si le contrat est déjà en vigueur, le prêt peut être déposé dans un produit ou une série qui ne sont plus disponibles à la vente.

## Modalités de remboursement

### Durée de remboursement (au choix du client)

- Moins de 5 000 \$ : 2 ans ou moins
- 5 000 \$ à 12 499 \$ : 5 ans ou moins
- 12 500 \$ et plus : 10 ans ou moins

### Remboursement mensuel minimum

- Établi selon la durée de remboursement choisie par le client
- Remboursement effectué par débits préautorisés (DPA)
- Remboursement partiel ou total possible en tout temps

### Date du 1<sup>er</sup> paiement DPA

#### Option 30 jours

1<sup>er</sup> paiement DPA dans les 30 jours suivant la date d'effet du prêt

#### Option 120 jours

1<sup>er</sup> paiement DPA à 120 jours suivant la date d'effet du prêt

### Possibilité d'augmentation du prêt

Le remboursement minimum est ajusté pour correspondre à l'augmentation du montant accordé.

### Remboursement forfaitaire

À la suite d'un remboursement forfaitaire, la durée de remboursement s'échelonne sur une plus courte période alors que le montant mensuel minimum demeurera le même.

### Exigence lors du remboursement DPA par une entreprise

Une résolution dans laquelle sont mentionnés les signataires autorisés de l'entreprise est requise.



## Responsabilités du conseiller

### Formulaires à remplir

- Demande et contrat de prêt REER (F16)
- Proposition Programme Épargne et Retraite iAG (F17) (pour un nouveau contrat REER)

### Traitement des dossiers des clients ayant des difficultés financières

Aucun prêt ne sera accordé aux clients ayant ou ayant déjà eu des difficultés financières (faillite, arriérés sur prêts, cartes de crédit ou autres emprunts).

### Prêt en défaut de paiement

- La participation du conseiller est requise pour les clients en défaut de paiement
- Une récupération proportionnelle de la commission de vente sera effectuée s'il y a défaut prolongé de remboursement du prêt, plus des frais d'administration. Consultez le guide des politiques et procédures pour obtenir de plus amples renseignements.

## ON S'INVESTIT, POUR VOUS.

iA Groupe financier est une marque de commerce et un autre nom sous lequel l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. exerce ses activités.